AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP18-5-68 792064

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

AVERTISSEMENTS - VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Comme nous le laissions prévoir dans notre Bulletin du 16 Mai la longue période pluvieuse du début du mois a été à l'origine des premières contaminations. Des taches sont apparues après une durée d'incubation assez longue par suite des basses températures.

Les renseignements climatiques que nous avons pu réunir permettent de penser que de nouvelles contaminations ont pu avoir lieu à partir de ces taches au cours des pluies souvent peu abondantes des 22 et 23 Mai. De nouvelles manifestations de la maladie sont donc à prévoir à partir du 29 Mai là où des taches primaires existaient. Des pluies survenant à cette date risqueraient donc de provoquer une extension dangereuse du Mildiou.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement qui devra être terminé si possible le 29 Mai.

VERS DE LA GRAPPE

Les quelques observations que nous avons pu effectuer dans les vignobles indiquent que l'activité des vers de la grappe est très variable suivant les situations. Des pontes ont été déposées la semaine dernière. Les premières éclosions de chenilles doivent avoir lieu dans le cours de la semaine prochaine.

En conséquence, dans toutes les vignes où l'on redoute les Vers de la grappe il est conseillé d'effectuer un traitement dans les premiers jours de la semaine prochaine si l'on utilise un produit à base de D.D.T. ou d'Arsénate de plomb. Ce traitement pourra être retardé de quelques jours si l'on utilise un produit ayant une action en profondeur.

INFORMATIONS - CULTURES LEGUMIERES

TORDEUSES DU POIS

Les premiers papillons sont apparus en élevages. Ce sont les chenilles qui font les dégâts en dévorant les grains. Les premières pénétrations sont possibles dès la formation des premières gousses.

Les premières éclosions de jeunes chenilles peuvent avoir lieu à la fin de la semaine prochaine. En conséquence, un premier traitement devra être exécuté à partir du 3 Juin sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade sensible de fin de floraison. Pour les variétés plus tardives attendre ce stade pour intervenir. Il est conseillé d'utiliser la Phosalone qui présente l'intérêt d'être reconnue non toxique pour les abeilles.

MOUCHE DU CHOU

Le premier vol n'est pas encore terminé. Il est conseillé d'assurer la protection des nouvelles plantations et des pépinières en tenant compte des indications données dans notre Bulletin du 2 Avril.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS

P26

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX